



Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le 09/07/2021
ID : 030-213000037-20210709-DCM202145-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DU GARD
COMMUNE D'AIGUES MORTES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2021-45/7.1/30-06

SÉANCE DU JEUDI 30 JUIN 2021

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	20	29

Date de la convocation : 22-06-2021
Notifiée aux élus le : 24-06-2021
Date de l'affichage : 24-06-2021

OBJET :

TARIF DES PARTENARIATS TOURISME 2022

L'an deux mille vingt et un,
Le TRENTE JUIN À 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAOU, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUMEJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Gilles TRAUJLET, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Christian GROUL, Yves GRAS, Régis VIANET, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Stéphane PIGNAN

Absents ayant donné procuration : Marielle NEPOTY à Michèle PALLARES, Michel AUSSANAIRE à Pierre MAUMEJEAN, Alain BAILLIEU à Christian GROUL, Jean-Claude BASCHIOU à Christian GROUL, Christine DUCHANGE à Michèle PALLARES, Maguelone CHAREYRE à Régis VIANET, Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR, Maryline POUGENC à Joachim RAMS, Cédric BONATO à Joachim RAMS

Absent non-représenté : Néant

Secrétaire de séance : Michèle PALLARES

Rapporteur : Josiane ROSIER-DUFOND

Afin d'accroître la notoriété et la visibilité des socioprofessionnels du territoire et ainsi leur permettre de contribuer au développement touristique de notre destination, les services de l'office de tourisme ont évolué avec les compétences des agents recrutés.

Le Comité Directeur en séance du 09 juin 2021 a souhaité à la majorité, modifier le système de partenariat entre l'office de tourisme et les acteurs du territoire.

Jusque-là, les tarifs de participation des socioprofessionnels étaient fixés selon la nature de l'activité. Il souhaite, désormais, l'adapter aux prestations proposées.

Un espace partenaires a été créé avec de nouveaux services et engagements développés ci-après :

- Insertion dans les brochures touristiques en six langues
- Dépôt de flyers dans les présentoirs d'accueil
- Relai d'événements sur l'agenda du site internet et sur le programme imprimé des festivités
- Prêt de photographies
- Participation aux actions de promotion en partenariat avec les institutions associées (Comité Régional du Tourisme Occitanie / Gard Tourisme / commission Languedoc Camargue / accueils Presse...)
- Accompagnement sur la qualification des offres touristiques
- Insertion personnalisée avec création de descriptif
- Retouche photos
- Insertion vidéo
- Création de bandeau photos personnalisé sur site
- Remontée promotionnelle en haut de page de site
- Insertion sur la borne interactive en six langues

- Focus personnalisé sur la Newsletter (bi)mensuelle et professionnelle
- Reportage personnalisé chez le socio-professionnel et post sur le
- Semaine promotionnelle personnalisée sur la page accueil de la borne tactile - 1 semaine/an
- Formation individuelle d'accompagnement numérique de 1h30.

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
 Reçu en préfecture le 09/07/2021
 Affiché le 09/07/2021
 ID : 030-213000037-20210709-DCM202145-DE



L'office de tourisme s'engage également à aider le partenaire à améliorer la qualité de son accueil, à le tenir informé régulièrement de l'actualité du tourisme à différents niveaux, à l'accompagner dans toutes ses démarches de labellisation ou de classement.

Le nouveau partenariat se présente sous forme d'un pack initial, pack d'entrée auquel les socioprofessionnels pourront rajouter des options personnalisées selon leur besoin.

Il est porté à connaissance du conseil municipal que le Comité Directeur en séance du 09 juin 2021 a proposé les tarifs de partenariat pour l'année 2022 comme suit :

TYPE	TARIFS 2022
PACK INITIAL (brochure 6 langues, insertion Web de base et insertion borne 6 langues, dépôt de flyers, relai agenda, prêt de photos, actions de promotion avec les institutions, accueils presse)	300€
Option 1 (création Web personnalisée / rédaction de contenu personnalisé, retouches des photos/ insertion vidéo / création d'un bandeau personnalisé)	150€
Option 2 (remontée en haut de page activité du site) à la semaine	50€/semaine
Option 3 (focus personnalisé sur les Newsletters) deux fois par an	80€
Option 4 (reportage personnalisé in situ Facebook x 2 posts)	90€
Option 5 (1 semaine de promotion sur la page accueil de la borne place Saint Louis)	120€/semaine
Option 6 (formation individuelle d'accompagnement numérique 1h30)	70€

Pour les prestataires ayant plusieurs activités, le pack initial est fixé à 200€ à partir de la deuxième activité.

PACK EN COURS D'ANNÉE : Dépôt de flyers – insertion Web et borne de base en F – relai agenda	180€
---	------

Le conseil municipal, oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Adopte en conséquence la tarification ci-dessus présentée

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 09/07/2021

Le Président de séance,
 Pierre MAUMEJEAN
 Maire d'Aigues-Mortes

Pour le Maire par Délégation
 Le Directeur Général des Services,
 Christophe BARONI



RESULTAT DU VOTE :

Délibération 2021-45	TARIFS DES PARTENARIATS TOURSIME 2022	Pour :	29	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication

Hôtel de Ville - Place St Louis
 30220 AIGUES MORTES
 Tel. 04.66.73.90.90.
 Fax : 04.66.53.86.09